



Critères pour l'évaluation de matériel scolaire et de bureau écologique

Edition : octobre 2014

SuperDrecksKëscht®

B.P. 43

L-7701 Colmar-Berg

Tel. : 00352 488 216 1

Fax : 00352 488 216 255

Email : info@sdk.lu

www.sdk.lu www.clever-akafen.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de l'environnement



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES INFRASTRUCTURES
Département de l'environnement



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Service de coordination de la recherche
et de l'innovation pédagogiques et technologiques



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Direction de la Santé - Division de la Santé au Travail



Emweltberodung
Lëtzebuerg a.s.b.l.



CHAMBRE
DES METIERS
Luxembourg



clc
confédération
luxembourgeoise
du commerce
commerce
transport
services



CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

Critères pour l'évaluation de matériel scolaire et de bureau écologique

D) Introduction

Le groupe de produit „matériel scolaire et de bureau écologique“ est subdivisé en plusieurs sous-groupes (p.ex.: papier, feutres, règles...).

Les produits d'un sous-groupe doivent remplir tous les critères obligatoires pour pouvoir être évalués positivement dans le cadre de la campagne et mis en évidence dans le commerce à l'aide de la mention „**Clever akafen – Produits recommandés par la SuperDrecksKëscht®**“.

Quelques sous-groupes listent également des critères supplémentaires recommandables.

Généralités :

- Les produits renfermant des composants en plastique biodégradable ne sont pas recommandés dans cette campagne.
- Les produits renfermant des composants toxiques pour la santé humaine dans des concentrations inquiétantes sont exclus de la campagne. L'exclusion de certains produits peut p.ex. être prise en fonction de résultats d'analyse au laboratoire.

II) Critères des différents sous-groupes

**Critères pour l'évaluation de matériel scolaire et de bureau écologique
Octobre 2014**

		Matériel d'impression					Matériel d'archivage					Matériel pour écrire et dessiner					Autres produits																
		Blocs et cahiers	Enveloppes	Papier pour imprimantes	Étiquettes	Papier couleur	Reliures	Fardes suspendues	Classeurs, fardes à glissière	Pochettes transparentes	Intercalaires	Porte-mines	Feutres, marqueurs permanents	Stylos à plume	Crayons de bois, à papier et de couleur	Stylos à bille, fineliners	Marqueurs pour surligner	Crayons de cire	Corbeilles à papier	Récipients pour stylos et journaux	Colles et bandes adhésives	Règles	Perforateurs, agrafeuses	Bacs à courrier	Pinceaux	Gommes	Ciseaux	Cartables, trosses d'écoliers	Taille-crayons	Calculatrices	Peintures à l'eau		
N°	Critères obligatoires																																
Matériel de production	1	100% papier recyclé ou 100% carton recyclé (tolérance max. de 5%)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓															
	2	100% plastique recyclé, sans PVC, PS ou ABS (tolérance max. de 5%) (sauf si 100% PS recyclé)					✓ ¹	✓	✓	✓	✓											✓ ²											
	3	Si plastique, au moins 70% plastique recyclé (sans PVC, PS ou ABS)										✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓ ⁵	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
	4	Bois certifié ou métal										✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓ ⁴	✓	✓	✓		
	5	Matières premières renouvelables (min 60%)																			✓												
	6	Lin ou cuir					✓																						✓				
Procédure de production	7	S'il y a un blanchiment, uniquement blanchiment TCF (Totally Chlorine-Free)	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓																							
	8	Encollage sans alun acide		✓	✓	✓																											
	9	Sans traitement de surface aux polymères synthétiques			✓	✓																											
Composants	10	Pas d'agents de blanchiment optique	✓	✓	✓	✓																											
	11	Pas de charge en métaux lourds	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓			✓	✓	✓		✓				✓	
	12	Pas de charge en aniline ou o-toluidine										✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓							✓								✓
	13	Pas de charge de liaisons aromatiques											✓	✓	✓	✓	✓	✓															✓
	14	Pas de charge en terpène										✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓												✓
	15	Pas de charge en aliphates											✓	✓	✓	✓	✓	✓															
	16	Pas de charge en hydrocarbures halogénés		✓								✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓												✓
	17	Pas de charge en éther de glycol		✓		✓								✓	✓	✓	✓	✓			✓												✓
	18	Pas de charge en aldéhyde ou en libérateurs d'aldéhyde											✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓												✓
	19	Pas de charge en biocides	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓					✓	✓					✓				
	20	Pas de charge en retardateurs de flamme	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
	21	Pas de charge en phtalates						✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓					✓			✓	✓	✓					
	22	Pas de charge en hydrocarbures aromatiques polycycliques						✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓		✓			✓	✓		✓				
	23	Pas de charge en sytol																		✓	✓												✓
24	Pas de colle instantanée ni de colle à deux composants, pas de solvants organiques		✓		✓															✓													
Utilisation	25	Rechargeable / mines ou pots de peinture remplaçables									✓		✓		✓ ³		✓								✓							✓	
	26	Alimentation en énergie solaire																													✓		

N°	Critères recommandables	Matériel d'impression					Matériel d'archivage					Matériel pour écrire et dessiner					Autres produits																
		Blocs et cahiers	Enveloppes	Papier pour imprimantes	Étiquettes	Papier couleur	Reliures	Fardes suspendues	Classeurs, fardes à glissière	Pochettes transparentes	Intercalaires	Porte-mines	Feutres, marqueurs permanents	Stylos à plume	Crayons de bois, à papier et de couleur	Stylos à bille, fineliners	Marqueurs pour surligner	Crayons de cire	Corbeilles à papier	Récipients pour stylos et journaux	Colles et bandes adhésives	Règles	Perforateurs, agrafeuses	Bacs à courrier	Pinceaux	Gommes	Ciseaux	Cartables, trosses d'écoliers	Taille-crayons	Calculatrices	Peintures à l'eau		
1	Colorants sur base végétale	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
2	Non peint ou laque à base d'eau						✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		✓	✓	✓	✓	✓	
3	Poids max. 70g/m2	✓		✓		✓																											
4	Blanc <ISO 90	✓	✓	✓	✓	✓																											
5	En cas de lin, alors sans pesticides (bio) – en cas de cuir, alors tannage végétal ez sans chrome					✓																											✓
6	Soluble à l'eau																			✓													
7	Caoutchouc naturel																								✓								
8	Crayon en cire d'abeille et uniquement des colorants et des agents conservateurs autorisés pour les produits cosmétiques																✓																

- 1 Si pas de 100% plastique recyclé, alors uniquement PE ou PP
- 2 min.80% plastique recyclé
- 3 valable uniquement pour les stylos à bille
- 4 valable uniquement pour les trousse
- 5 valable uniquement pour les bandes adhésives (critère recommandable pour les colles)

ABS : résine acrylonitrile-butadiène-styrène
PE : polyéthylène
PP : polypropylène
PS : polystyrène
PVC : polyvinylchlorure

